

## COMMISSION DES ARBITRES

---

PV électronique de la CDA, en date du 29 janvier 2018

---

Présidence : M. COUTOT

---

Présents : MM. BARRET – CHAPUZOT – JAYET – MARINESSE – MOINE -  
PRUDHON – TAVERDET – TRIFIGNY.

---

Validation résultats de la session de préparation à l'examen théorique d'arbitre de District de la session III saison 2017/2018 (19, 20 et 27 janvier 2018).

Note minimale à obtenir : 25/50 pour admissibilité

BOILLOT	Anthony	Club : Morteau Montlebon	31/50
CLAUDON	Kévin	Club : Haute Lizaine	Absent
GRIME	Enzo	Club : Fc La Romaine	Absent
MAUFFREY	Morgan	Club : Baulay	Absent
PETRIGNET	Pierre	Club : Jussey	35/50
RICHARD	Gwenaël	Club : Traves	Absent

**Les candidats Anthony BOILLOT et Pierre PETRIGNET sont admis. Ils subiront l'examen pratique d'arbitrage sous réserve de l'avis favorable du médecin du District après réception validation du dossier médical.**

\*\*\*\*\*

La CDA prend note :

- de l'absence de monsieur Gwenaël RICHARD (Traves) les 19, 20 et 27 janvier 2018 et jeudi 25 janvier 2018 (suite à sa demande d'être convoqué à cette date compte tenu de ses indisponibilités professionnelles aux dates initiales des 19, 20 et 27 janvier 2018).
- Des absences de messieurs Kévin CLAUDON, Enzo GRIME, Morgan MAUFFREY 19, 20 et 27 janvier 2018.

Après une demande d'information adressée par courriel aux intéressés (avec copie aux clubs d'appartenance) et compte tenu de l'absence d'informations de leurs parts,

**La commission décide l'annulation des candidatures de messieurs Kévin CLAUDON, Enzo GRIME, Morgan MAUFFREY et Gwenaël RICHARD.**

Notification par voie électronique avec copie au club d'appartenance.

Le Président de la C.D.A,  
**Dominique COUTOT**

Le secrétaire de séance,  
**Philippe PRUDHON**

***Rappel : Les décisions de la CDA sont susceptibles d'Appel dans le respect des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football.***